

Province de Québec
Commission scolaire Western Quebec

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** tenue en format hybride, le 1^{er} octobre 2025, à 18 h 30.

PRÉSENCES : La présidente Labadie, les commissaires Brushey, Bélanger, Cornforth, Giannakoulis, Goldsbrough, Green, Garner, Moore, McCrank, Richard, Parent, les commissaires-parents Fortier, Bouchard, Rhéault et James.

ABSENCE MOTIVÉE : Commissaire Killeen

PERSONNEL : Sont également présents : le directeur général, M. G. Singfield, le secrétaire général, M. E. Keon, le directeur général adjoint et directeur des ressources humaines, M. P. Proulx, la directrice des ressources financières, Mme M. Lupien, le directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information, M. S. El Ouezzani, les directeurs des services éducatifs, M. S. Aitken et Mme J. Dubeau, la directrice des services complémentaires, Mme L. Falasconi, et la responsable de la gestion administrative, Mme R. Vincent.

- Reconnaissance territoriale : Commissaire Isabelle Richard

Ouverture de la séance : 18 h 39

C-25/26-12 **Adoption de l'ordre du jour**
LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHARD PROPOSE QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. La proposition est appuyée par le commissaire Garner.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-13 **Adoption de procès-verbal**
LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE le procès-verbal de la séance tenue le 25 juin 2025 soit adopté tel que distribué. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Rhéault.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-14 **Adoption de procès-verbal**
LA COMMISSAIRE GOLDSBROUGH PROPOSE QUE le procès-verbal de la séance tenue le 13 août 2025 soit adopté tel que distribué. La proposition est appuyée par la commissaire-parent James.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-15**Adoption de procès-verbal**

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE le procès-verbal de la séance tenue le 26 août 2025 soit adopté tel que distribué. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Fortier.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-16**Adoption de procès-verbal**

LA COMMISSAIRE GREEN PROPOSE QUE le procès-verbal de la séance tenue le 23 septembre 2025 soit adopté tel que distribué. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Bouchard.

Adoptée à l'unanimité

** Le commissaire Bélanger quitte la séance à 18 h 57 et revient à 19 h.

** Le commissaire Bélanger quitte la séance à 19 h 02 et revient à 19 h 06.

Rapport de la présidente :

La présidente Labadie prend la parole à l'occasion de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (30 septembre), soulignant les six recommandations liées à l'éducation. Elle fait état de ses discussions avec le président de l'ACSAQ au sujet de la mise en œuvre de ces recommandations à l'échelon des commissions scolaires.

Elle remercie également les commissaires pour leur participation aux séances extraordinaires tenues pendant l'été, qui ont porté sur le budget. Elle remercie en particulier l'administration pour avoir travaillé sans relâche à la préparation et à la présentation du budget au conseil.

Note de clôture : Rappel concernant les prochaines élections municipales.

Rapport du DG :

Le directeur général présente son rapport verbal, qui aborde les sujets suivants :

- Rentrée scolaire pour les écoles et les centres
- Mise à jour sur le budget
- Mise à jour sur l'interdiction des téléphones cellulaires
- Learn Quebec et CVWQ
- Conférence PROCEDE à Rimouski
- Journée nationale de la vérité et de la réconciliation – Événements scolaires
- Terry Fox
- Réunions d'octobre de la direction avec Michael Ungar et Mona Tolley

** Le commissaire Brushey quitte la séance à 20 h 12.

C-25/26-17**Répartition de la rémunération des commissaires pour l'année scolaire 2025-2026**

ATTENDU QUE le *décret 965-2025* fixe la rémunération maximale des membres du conseil;

ATTENDU QUE les options de répartition de la rémunération ont été présentées lors de la séance du 1^{er} octobre 2025 du conseil et sont jointes à la présente résolution;

LA COMMISSAIRE GREEN PROPOSE QUE le conseil adopte l'option 2 comme modèle de répartition de la rémunération pour l'année scolaire 2025-2026. La proposition est appuyée par la commissaire Goldsbrough.

Pour : 13

Abstention : 1 – Bouchard

Contre : 0

Motion adoptée

** La commissaire-parent Rhéault quitte la séance à 20 h 29 et revient à 20 h 32.

** La commissaire-parent Rhéault quitte la séance à 20 h 33 et revient à 20 h 37.

** La commissaire-parent Fortier quitte la séance à 20 h 55 et revient à 20 h 59.

C-25/26-18

Comité de planification et de révision

ATTENDU QUE l'école primaire Onslow a obtenu un indice d'état gouvernemental de D dans le Plan d'investissement 2024-2025;

ATTENDU QUE plusieurs projets de rénovation majeurs sont nécessaires à l'école;

ATTENDU QUE l'administration a déterminé que l'ampleur de ce projet pourrait entraîner une interruption majeure dans la prestation des services éducatifs et créer des préoccupations potentielles pour la santé et la sécurité des élèves et du personnel de l'école;

ATTENDU QUE l'administration propose que les élèves et le personnel de l'école primaire Onslow soient transférés vers un autre site pour l'année scolaire 2026-2027, pendant la période de rénovation;

ATTENDU QUE le transfert vers d'autres écoles de la région nécessite une consultation avec les communautés concernées;

ATTENDU QUE l'administration de la commission scolaire a cerné des problèmes logistiques liés à la frontière entre l'école Dr. W. Keon et l'école primaire St. John's;

ATTENDU QUE la politique C-25 : *Politique portant sur le maintien ou la fermeture des écoles et sur les autres changements apportés aux services d'éducation dispensés dans une école* énonce clairement l'obligation de former un comité de planification et de révision avant d'envisager des changements majeurs dans les écoles ou les centres;

ATTENDU QUE les établissements et les bâtiments susceptibles d'être touchés par ces changements comprennent l'école primaire Onslow, l'école primaire Dr. S.E. McDowell, le Centre de formation continue du

Pontiac, l'école secondaire Pontiac, l'école primaire St. John's et le bâtiment situé au 26, rue Leslie, à Campbell's Bay;

LE COMMISSAIRE GARNER PROPOSE QU'un comité de planification et de révision soit formé afin d'étudier les questions précédemment soulevées et qu'il fasse rapport au conseil avec ses recommandations. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Fortier.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-19

Fondation de la CSWQ – Proposition

ATTENDU QUE le directeur général a présenté une proposition en trois phases pour la mise en place d'une fondation pour l'éducation de la Commission scolaire Western Québec;

ATTENDU QUE la proposition comprend la justification de la création d'une fondation pour l'éducation;

ATTENDU QU'une initiative de ce type nécessite une analyse approfondie et des mesures préparatoires considérables;

LE COMMISSAIRE GARNER PROPOSE d'approuver la proposition visant la création d'une fondation pour l'éducation pour la Commission scolaire Western Québec, permettant ainsi le lancement de la phase 1 de la proposition, soit l'examen de la faisabilité et du cadre juridique. La proposition est appuyée par la commissaire Richard.

Pour : 13

Abstention : 1 – Moore

Contre : 0

Motion adoptée

C-25/26-20

Rapport du Comité exécutif – 17 juin 2025

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la séances du 17 juin 2025 du Comité exécutif. La proposition est appuyée par la commissaire Green.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-21

Prolongation de la durée de la séance

LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHARD PROPOSE de prolonger la séance de 30 minutes, jusqu'à 21 h 30. La proposition est appuyée par la commissaire Goldsbrough.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-22

Programme d'achats regroupés – (CAG) – Ameublement administratif – 2025-8137-50

ATTENDU QUE la commission scolaire a la possibilité de participer au programme d'achats regroupés offert par le Centre d'acquisitions gouvernementales pour l'ameublement administratif;

ATTENDU QUE ce type de contrat nécessite l'autorisation du dirigeant puisqu'il s'agit d'un contrat d'offres à commandes avec plusieurs fournisseurs;

ATTENDU QUE le contrat couvrira une période de 54 mois, allant du 1^{er} février 2026 au 31 juillet 2030, et comprendra une option de renouvellement de 30 mois;

ATTENDU QUE l'engagement financier estimé pour ce contrat est d'environ 250 000 \$;

ATTENDU QUE, par sa résolution E-25/26-16, le Comité exécutif recommande que le conseil autorise la CSWQ à participer au contrat pour l'achat d'ameublement administratif par l'intermédiaire du Centre d'acquisitions gouvernementales du Québec (CAG);

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil autorise la CSWQ à participer à ce programme d'achats regroupés et demande au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) de représenter la Commission scolaire Western Québec dans son processus d'appel d'offres et le contrat subséquent pour l'acquisition d'ameublement administratif, et que le directeur général soit autorisé à signer tous les documents nécessaires. La proposition est appuyée par la commissaire Goldsbrough.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-23

Combustibles – Autorisation d'achat de gré à gré – Centre d'acquisitions gouvernementales du Québec (CAG) – 2025-8061-50

ATTENDU QUE le contrat actuel décrit dans la résolution C-21/22-177 prend fin le 30 novembre 2025;

ATTENDU QUE la commission scolaire a la possibilité de participer au nouveau plan d'achats regroupés proposé par le Centre d'acquisitions gouvernementales pour le mazout de chauffage des bâtiments;

ATTENDU QUE les combustibles utilisés servent au chauffage des écoles qui utilisent encore des appareils au mazout pendant les mois les plus froids afin de maintenir le confort, la sécurité et l'intégrité des bâtiments;

ATTENDU QUE ce type de contrat nécessite l'autorisation du dirigeant de l'organisme public avant la publication de l'avis d'appel d'offres;

ATTENDU QUE le contrat couvrira une période de 51 mois, allant du 1^{er} décembre 2025 au 28 février 2029, avec une option de renouvellement de 3 mois;

ATTENDU QUE l'engagement financier estimé pour ce contrat est d'environ 250 000 \$ sur 51 mois;

ATTENDU QUE, par sa résolution E-25/26-17, le Comité exécutif recommande que le conseil autorise la CSWQ à participer au contrat pour l'achat de combustibles dans le cadre du programme du CAG;

LA COMMISSAIRE GOLDSBROUGH PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil autorise la CSWQ à participer à ce programme d'achats regroupés et demande au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) de représenter la Commission scolaire Western Québec dans son processus d'appel d'offres et le contrat subséquent pour l'acquisition de combustibles, et que le directeur général soit autorisé à signer tous les documents nécessaires. La proposition est appuyée par le commissaire Garner.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-24

Programme d'achats regroupés – Centre d'acquisitions gouvernementales du Québec (CAG) – Équipements pédagogiques – Tablettes éducatives, robots éducatifs – 2025-8137-50

ATTENDU QU'il existe des besoins précis pour l'acquisition de fournitures comprenant des outils et du matériel pédagogiques;

ATTENDU QU'il y a possibilité de participer au regroupement d'achats proposé par le Centre d'acquisitions gouvernementales du Québec (CAG), 2025-8137-50, Équipements pédagogiques;

ATTENDU QUE ce type de contrat nécessite l'autorisation du dirigeant de l'organisme public avant la publication de l'avis d'appel d'offres;

ATTENDU QUE le contrat est d'une durée de 15 mois, débutant le 1^{er} mars 2026 et se terminant le 28 février 2027, avec une option de renouvellement de 3 mois, se terminant le 31 mai 2027;

ATTENDU QUE l'engagement total pour ce contrat est estimé à 55 000 \$;

ATTENDU QUE, par sa résolution E-25/26-18, le Comité exécutif recommande que le conseil autorise la CSWQ à participer au contrat pour l'achat d'équipements pédagogiques par l'intermédiaire du Centre d'acquisitions gouvernementales du Québec (CAG);

LA COMMISSAIRE GREEN PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil autorise la CSWQ à participer à ce programme d'achats regroupés et demande au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) de représenter la Commission scolaire Western

Québec dans son processus d'appel d'offres et le contrat subséquent pour l'acquisition d'équipements pédagogiques, et que le directeur général soit autorisé à signer tous les documents nécessaires. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Rhéault.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-25

Demande de prolongation des contrats – Qualification de firmes d'architecture, de génie civil/des structures et de génie mécanique/électrique pour les projets de rénovation – Prolongation de 12 mois

ATTENDU QU'un appel public à candidatures a été lancé en septembre 2022 pour la sélection de firmes d'architecture, de génie civil/des structures et de génie mécanique/électrique pour des projets de rénovation;

ATTENDU QUE le 25 octobre 2022, le conseil des commissaires a approuvé les résolutions C-22/23-32, 33 et 34, qui comprennent les listes des professionnels qualifiés retenus pour nos projets de rénovation pour une durée de 36 mois;

ATTENDU QUE des changements fondamentaux au cadre du processus d'appel d'offres sont entrés en vigueur le 5 juillet 2025;

ATTENDU QUE ces changements ont une incidence sur le calendrier de renouvellement de la liste des professionnels qualifiés;

ATTENDU QUE la CSWQ en est aux dernières étapes de la préparation du projet et est prête à attribuer les mandats aux professionnels figurant sur la liste actuelle des entreprises qualifiées;

ATTENDU QUE le directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information et l'agent d'approvisionnement recommandent de prolonger la liste des professionnels qualifiés pour une période de 12 mois;

ATTENDU QUE, par sa résolution E-25/26-19, le Comité exécutif recommande que le conseil autorise les prolongations de contrats et autorise le directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information, M. Soufiane El Ouezani, à signer tous les documents connexes;

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil autorise les prolongations de contrats et autorise le directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information, Soufiane El Ouezani, à signer tous les documents connexes. La proposition est appuyée par la commissaire Goldsbrough.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-26

**Programme d'achats regroupés – Centre d'acquisitions
gouvernementales du Québec – Fournitures de bureau – 2025-8047-50
– Demande d'autorisation pour participer au contrat en cours**

ATTENDU QUE le contrat actuel prend fin le 25 novembre 2025;

ATTENDU QUE le Règlement sur certains contrats d'approvisionnement des organismes publics, RLRQ, chapitre 65.1, r. 5.1, stipule que l'adhésion à un contrat après son attribution nécessite l'autorisation du dirigeant de l'organisme public;

ATTENDU QUE le contrat couvre la période allant du 1^{er} décembre 2025 au 30 novembre 2030 (60 mois), y compris deux périodes de renouvellement de 12 mois;

ATTENDU QUE la valeur du contrat pour 60 mois est estimée à 200 000 \$;

ATTENDU QUE, par sa résolution E-25/26-20, le Comité exécutif recommande que le conseil autorise la CSWQ à participer au contrat pour l'achat de fournitures de bureau par l'intermédiaire du programme du Centre d'acquisitions gouvernementales du Québec et autorise le directeur général à signer ce contrat;

LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHARD PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil autorise la CSWQ à participer au contrat pour l'achat de fournitures de bureau par l'intermédiaire du programme du Centre d'acquisitions gouvernementales du Québec et autorise le directeur général à signer tous les documents connexes. La proposition est appuyée par le commissaire Cornforth.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-27

Autorisation de finaliser l'entente de transfert de terres entre le diocèse de Pembroke et la CSWQ

ATTENDU QUE la résolution C-20/21-139 autorisait la signature de l'entente entre le diocèse de Pembroke et la Commission scolaire Western Québec (CSWQ);

ATTENDU QU'un contrat notarié est nécessaire pour finaliser l'entente;

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE le secrétaire général, M. Eldon Keon, soit autorisé à signer tous les documents nécessaires pour finaliser le transfert de terres. La proposition est appuyée par le commissaire Garner.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-28

Demande de zone scolaire – Boulevard Alexandre-Taché

ATTENDU QUE Daniel Feeny, président de l'Association du quartier Millar-Hadley, a envoyé une lettre au directeur général Singfield pour lui

faire part de ses préoccupations concernant le volume de circulation sur le boulevard Alexandre-Taché entre la rue Hanson et le passage à niveau;

ATTENDU QUE M. Feeny affirme que la sécurité des élèves, des parents et des résidents qui circulent quotidiennement dans le quartier est devenue une préoccupation urgente;

ATTENDU QUE M. Feeny affirme que l'association qu'il représente estime qu'un « corridor scolaire clair et officiel, avec une limite de vitesse de 30 km/h, est une mesure essentielle pour réduire les risques d'accidents et assurer la tranquillité d'esprit des familles »;

ATTENDU QUE M. Feeny affirme que l'association qu'il représente a déjà présenté à la Ville de Gatineau des demandes visant à reconnaître le corridor scolaire avec une limite de vitesse de 30 km/h et que ces demandes n'ont pas été acceptées;

LE COMMISSAIRE BÉLANGER PROPOSE QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Western Québec écrive une lettre à la Ville de Gatineau pour demander que la limite de vitesse de 30 km/h soit mise en place sur le **boulevard Alexandre-Taché** entre la rue Hanson et la voie ferrée, tel que proposé par M. Danny Feeny. La proposition est appuyée par le commissaire Garner.

Pour : 13

Abstention : 1 – Bouchard

Contre : 0

Motion adoptée

C-25/26-29

Demande de dérogation à la Politique sur les achats D-11 pour conclure une entente de gré à gré Le Jardin Éducatif du Pontiac pour l'année scolaire 2025-2026. Contrat n° 25560G002

ATTENDU QUE la Commission scolaire Western Québec souhaite conclure un contrat de gré à gré avec Le Jardin Éducatif du Pontiac pour l'année scolaire 2025-2026;

ATTENDU QUE Le Jardin Éducatif du Pontiac est un organisme communautaire indépendant dont la mission est de prévenir le décrochage scolaire et l'exclusion sociale en offrant des services de remplacement, complémentaires, éducatifs et psychosociaux aux jeunes de la Municipalité régionale de comté de Pontiac;

ATTENDU QUE l'article 6.4 – Contrat par accord mutuel – de la Politique sur les achats de la CSWQ stipule que :

1. La Commission scolaire peut utiliser un processus d'accord mutuel pour les contrats d'une valeur estimée inférieure à 5 000 \$;
2. La Commission scolaire doit communiquer directement avec au moins un fournisseur et indiquer les biens, services ou travaux de construction requis et tout autre renseignement pertinent;
3. Avant de conclure un contrat par accord mutuel, la Commission scolaire doit s'assurer d'obtenir des prix et des conditions équitables;

ATTENDU QUE la valeur de ce contrat est supérieure au seuil de 5 000 \$ pour un contrat par accord mutuel;

ATTENDU QUE pour un appel d'offres relatif à un contrat de plus de 5 000 \$, trois (3) devis écrits sont requis;

ATTENDU QUE l'article 7 de la Politique D-11 prévoit une exception au processus d'appel d'offres :

Exception faite des contrats où la dépense estimée est équivalente ou supérieure aux seuils établis par la Loi sur les contrats des organismes publics, le conseil des commissaires peut, dans des circonstances exceptionnelles et pour des raisons légitimes, autoriser la Commission scolaire à conclure un contrat sans avoir recours au processus d'appel d'offres décrit dans la présente politique.

ATTENDU QUE Le Jardin Éducatif du Pontiac a fourni des services intégrés et directs à nos élèves dans le passé et qu'il est la seule entreprise capable de fournir ce service à la CSWQ dans le Pontiac;

ATTENDU QUE la valeur annuelle du contrat est de 100 000 \$;

LA COMMISSAIRE-PARENT FORTIER PROPOSE QUE le conseil approuve la demande de dérogation et conclue un contrat de gré à gré avec Le Jardin Éducatif du Pontiac pour fournir des services intégrés aux élèves de la Commission scolaire Western Québec pour l'année scolaire 2025-2026 et demande au directeur général d'envoyer l'annexe 2 (LGCE) au Conseil du trésor. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Rhéault.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-30

Rapport du Comité de vérification – 25 août 2025

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 25 août 2025 du Comité de vérification. La proposition est appuyée par le commissaire Garner.

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

La présidente lève la séance à 21 h 25.